



*Défendons  
nos valeurs!*

---

# **LÉGISLATIVES 2024**

**EXTRAITS DES PROPOSITIONS  
RELATIVES À LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE  
DES PRINCIPAUX PARTIS EN SITUATION  
DE GOUVERNER APRÈS LES LÉGISLATIVES**



# CE QUE NOUS DÉFENDONS À CITOYENS & JUSTICE

## **Notre fédération porte des valeurs humanistes.**

Nous avons la conviction profonde que toute personne a sa place dans notre société, quel que soit son parcours, quels que soient son origine ou les actes, fussent-ils répréhensibles, qu'elle a commis.

**Nous avons la conviction que les personnes confrontées, à un moment donné de leur vie, à un contexte judiciaire, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, ont la capacité d'amorcer un changement dans leur parcours délictuel.**

**Nous croyons au respect des droits Humains, à la dignité des personnes et défendons des principes d'équité et d'égalité des droits.** Nous avons la volonté d'œuvrer à la construction d'une politique pénale, adaptée et individualisée, répondant aux besoins des personnes mises en cause et des victimes.

Nous croyons par-dessus tout en l'**accompagnement social des personnes en difficulté** qui est, dans bien des cas, plus efficace que l'emprisonnement, plus protecteur pour la société et les victimes.

Au regard de notre expertise et du corpus d'études disponibles sur le sujet, nous pensons que **la prison ne doit pas être la peine de référence**, puisqu'elle ne remplit pas sa mission de réinsertion et ne lutte pas suffisamment contre la récidive. **Les aménagements de peine, les alternatives à la détention présentent de meilleurs gages de réinsertion** pour les personnes et de sécurité pour la société.

# Pour une peine qui ait du sens !

**Développer les aménagements de peine**  
et les alternatives à la détention.

Prévenir la délinquance et lutter contre la récidive  
par un **accompagnement social et éducatif des auteurs.**

**Développer des mesures pénales d'accompagnement**  
**individualisées** avant, pendant et après l'incarcération.

## La primauté de l'éducatif pour les enfants et les adolescents

**Respecter les principes de la Convention Internationale**  
**des Droits de l'Enfant**, notamment la non-discrimination et  
l'intérêt supérieur de l'enfant.

**Respecter les principes de l'ordonnance du 2 février 1945**  
**et du CJPM** : atténuation de la responsabilité pénale des  
mineurs en fonction de leur âge, primauté de l'éducatif sur  
le répressif, spécialisation des juridictions et des procédures.

**Développer des réponses éducatives, rétributives,**  
**restauratives et d'insertion**, et accompagner les enfants et  
les adolescents jusqu'à ce qu'ils soient en capacité de faire  
société avec nous, y compris au-delà de 18 ans.

## Une politique volontariste de lutte contre les violences intrafamiliales

**Développer les actions d'éducation et de sensibilisation**  
aux questions d'**égalité et de genre**, et ceci dès l'école.

Mettre en place une politique de lutte basée sur la **protection**  
**et l'accompagnement des victimes**, et sur un **accompagnement**  
**social de longue durée des auteurs** de violences intrafamiliales.

Mettre en œuvre une **première réponse pénale éducative**  
**aux actes de violences conjugales** et systématiser les réponses  
socio-éducatives « de responsabilisation »  
à tous les stades de la procédure.



# PROPOSITIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE DES PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES

• Ce document vise à **mettre en lumière les éléments les plus importants des programmes** des partis politiques pouvant être amenés à gouverner après les législatives des 30 juin et 7 juillet 2024. Nous nous sommes focalisés sur les thèmes qui nous animent, **qui sont les politiques en matière de sécurité et de justice.**

• **La plupart des éléments ci-après sont issus des programmes de 2022, les programmes actuels étant incomplets** sur ces questions en raison du calendrier législatif.

• Tous les éléments « *entre guillemets* » sont des citations exactes de documents officiels des différents partis.

• Nous avons pris le parti de ne pas mentionner les éléments de renforcement des effectifs de police et de magistrat.e.s qui figurent dans la quasi-totalité des programmes.

• Les partis politiques apparaissent dans l'ordre de classement des sondages.

Ces mesures se trouvent dans  
le [programme de sa candidate](#),  
Marine Le Pen, à l'élection  
présidentielle de 2022.

## POLITIQUE PÉNALE

Les mesures alternatives à la détention ou d'aménagement de peine seraient très limitées et considérées comme ne pouvant pas répondre aux besoins de sécurité de la société. La priorité est clairement donnée à l'emprisonnement ferme, avec le rétablissement de courtes peines et de peines planchers.

« Il n'existe en réalité que deux types de peines qui peuvent être compris par les délinquants et les criminels : les amendes et la prison ferme. Tous les autres dispositifs peuvent avoir une utilité, mais en complément d'une peine considérée comme telle. »

« Il est également indispensable de **limiter les aménagements et les réductions de peine.** »

« La période de sûreté, durant laquelle un condamné ne peut bénéficier d'aucune réduction de peine, sera allongée. »

« Pour les condamnations à perpétuité, une libération conditionnelle ne pourra intervenir qu'après une commutation de la peine par grâce. »

« **Le système des aménagements de peines sera limité** aux condamnations inférieures ou égales à six mois fermes pour les atteintes aux personnes. »

« Les condamnés à de courtes peines de prison seront incarcérés dans des établissements à niveau de sécurité adapté au profil de ces délinquants. »

« La loi de programmation prévoira que **85.000 places de prison seront disponibles** à l'horizon de 2028. Des établissements pour les détenus présentant des troubles psychiatriques seront construits et des établissements provisoires seront aménagés afin d'être disponibles dans des délais plus courts que des prisons classiques. »

« Si la loi prévoit des peines plus lourdes pour réprimer les atteintes à l'encontre des personnes dépositaires de l'autorité publique et des personnes participant au service public, il est patent que les sanctions sont insuffisantes ... Il est donc nécessaire que la loi soit modifiée pour **instaurer des peines minimales.** »

« Rappels à la loi, stages de citoyenneté, composition pénale, travaux d'intérêt général effectués ou non, peines de prison avec sursis, peines de prison ferme immédiatement transformées en aménagement de peines ou jamais mises à exécution, voilà ce que risquent ceux qui volent, cambriolent, rackettent, insultent, menacent, frappent, agressent, blessent, trafiquent. Ils ne commettent d'ailleurs pas des délits, mais des « incivilités ». »

## LES MINEURS

Concernant les mineur.e.s, la sanction est privilégiée au détriment des mesures éducatives.

« **Les mineurs délinquants doivent être sanctionnés dès le premier fait commis** et non après de multiples infractions ... La logique à l'oeuvre depuis des décennies **privilégie les mesures dites éducatives au détriment de la sanction.** »

« Si des mesures éducatives sont indispensables pour les mineurs délinquants, elles n'ont d'efficacité que si elles sont couplées à une peine, a minima une amende, payée par leurs parents. »

« Chaque département comptera au moins un Centre éducatif fermé, alors qu'il n'y en a aujourd'hui que 52. »

« Le juge pourra **suspendre les allocations familiales** pour une période limitée. »

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Sur les violences faites aux femmes, une seule mesure concrète figure dans le programme :

« Les personnes condamnées pour des faits qualifiés d'outrages sexistes par le Code pénal feront l'objet d'une **inscription au fichier des criminels et délinquants sexuels.** »

## LA POLICE

L'autorité de la police fait l'objet d'un autre axe :

« La loi instaurera l'obligation pour les communes de plus de 10 000 habitants de se doter d'une police municipale. »

« Instaurer une présomption de légitime défense pour les policiers et les gendarmes. »

## L'IMMIGRATION

L'immigration est un axe important du programme, nous ne citerons ici que quelques éléments concernant plus directement la justice :

« L'acquisition de la nationalité française pour des mineurs étrangers délinquants ou criminels doit devenir impossible. »

« **Les mineurs isolés étrangers devront se soumettre à toutes les vérifications** permettant de statuer sur leur situation, notamment des tests osseux. »

« Les étrangers condamnés pour avoir commis des crimes ou des délits seront systématiquement expulsés. »

Le [chapitre 6](#) du programme de la NUPES en 2022 concerne la Sûreté et à la Justice.

## **POLITIQUE** **PÉNALE**

**Sur la politique pénale à conduire, de nombreuses mesures sont proposées allant dans le sens du renforcement des droits des personnes et du développement des peines alternatives :**

« Augmenter l'aide juridictionnelle et veiller au retour des tribunaux de proximité »

« Mettre fin à la disparition progressive des jurés populaires, supprimer les cours criminelles sans jurés et expérimenter les jurés dans les tribunaux correctionnels »

« Renforcer les droits de la défense, inscrire le droit à une défense dans la Constitution, renforcer la place de l'avocat »

« Garantir la gratuité des procédures les plus courantes (le divorce, par exemple) »

« **Renforcer l'indépendance de la justice**, notamment du parquet, vis-à-vis de l'exécutif : interdire les remontées d'information individuelles sauf lorsqu'elles appellent à une intervention directe de l'exécutif en matière d'ordre public (le terrorisme, par exemple), aligner le statut des procureurs et leurs règles de nomination sur celui des magistrats du siège »

« Respecter la dignité et les droits des personnes privées de liberté : en finir avec la surpopulation carcérale, **rénover l'ensemble des structures pénitentiaires et de rétention, développer les peines alternatives, assurer aux personnes détenues les moyens de se réinsérer**, notamment en augmentant les moyens et effectifs des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) »

« Lutter contre l'impunité des agresseurs sexuels et la correctionnalisation des viols en les considérant systématiquement comme des crimes »

« Donner les moyens d'une justice pénale environnementale efficace, punir les pollutions industrielles et appliquer strictement le principe pollueur-payeur »

« Supprimer la cour de justice de la République »

## LES MINEURS

Sur la question des enfants, la priorité est donnée à l'éducatif par rapport à la sanction :

« **Faire respecter la Convention internationale des droits de l'enfant** concernant la protection de l'enfance, les enfants étrangers, l'interdiction des violences dites éducatives, le **soutien à la parentalité** »

« **Garantir le respect des principes de l'ordonnance de février 1945** sur l'enfance en conflit avec la loi et instaurer un code de l'enfance combinant civil et pénal en concertation avec les professionnels »

« Augmenter massivement les moyens financiers et humains de la protection de l'enfance, pour une égalité entre tous les enfants de la République et un accompagnement éducatif de qualité »

« Rendre automatique la prise en charge par un contrat jeune majeur de tous les enfants issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) »

« Lutter véritablement contre les violences sexuelles faites aux enfants en augmentant les effectifs de police spécialisés dans la lutte contre la cyberpédopornographie, en formant les professionnels en contact avec les enfants et en finançant la prise en charge de soins adaptés, protéger et accompagner la parole des enfants »

## LA POLICE

Une refondation de la police est proposée :

« Rétablir la police de proximité »

« Porter à deux ans la formation initiale des élèves gardiens de la paix et réviser son contenu, rouvrir des écoles nationales pour les activités de police »

« Renforcer la formation continue obligatoire des policiers : diversifier les stages (justice, associations...), former davantage à l'accueil des victimes (notamment de violences sexuelles et sexistes) »

« Supprimer les primes aux résultats qui encouragent la politique du chiffre »

« Abroger la loi Sécurité globale, et **renforcer les logiques de prévention**, notamment les moyens humains de la prévention spécialisée »

« Favoriser la désescalade en matière de maintien de l'ordre : interdire les armes mutilantes, les techniques d'immobilisation létales et la technique de la « nasse », et établir un nouveau code de déontologie de la police sur la base du code de déontologie de 1986 »

## ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Sur l'égalité entre les femmes et les hommes :

« Adopter une loi de lutte contre le sexisme et les violences faites aux femmes, et allouer le milliard de budget contre les violences faites aux femmes demandé par les associations notamment en matière de formation et de places d'hébergement »

« Imposer et faire appliquer la parité entre les femmes et les hommes dans les directions des institutions politiques, administratives, économiques, syndicales et associatives »

« Renforcer le planning familial et les associations qui agissent pour l'égalité »

« Mettre en oeuvre un plan de lutte contre le harcèlement sexiste et les agressions sexuelles »

« Renforcer le réseau des centres IVG en ouvrant un centre par hôpital et supprimer la double clause de conscience des médecins »

« **Lutter contre les stéréotypes de genre** à l'école »

« Abolir la prostitution et garantir la dignité de la personne, renforcer les moyens dédiés à la lutte contre la traite et les violences liées à la prostitution »

## L'IMMIGRATION

Sur les discriminations liés notamment à l'origine, le programme va dans le sens d'un élargissement des droits et des protections :

« Garantir le droit du sol intégral à tous les enfants nés en France et faciliter l'accès à la nationalité française »

« Créer un **Commissariat à l'égalité doté d'un Observatoire des discriminations** et de pôles spécialisés au sein des services publics et des cours d'appel »

« Mettre en place le récépissé de contrôle d'identité par les forces de l'ordre pour lutter contre le contrôle au faciès, accompagné de dispositifs de formation, de contrôle et de sanctions »

« Instaurer le 4 février comme jour férié national en mémoire des victimes de l'esclavage et de leurs luttes s'ajoutant au jour de commémoration spécifique à chaque territoire d'Outre-mer »

« Abroger la loi dite contre le "séparatisme" et la loi dite "asile immigration" et faire appliquer la loi rendant inéligibles toutes les personnes condamnées pour incitation à la haine raciale »

# RENAISSANCE

FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Impossible de trouver en ligne le programme des législatives de Renaissance qui s'était présentée sous la bannière « Ensemble » avec le Modem et Horizon.

Le site de Renaissance ne fonctionne pas concernant les propositions du parti. Le seul programme encore disponible est celui d'Emmanuel Macron, et il comporte très peu de choses sur le champ de la justice ou de la sécurité. Tout au plus, pouvons-nous y trouver ces quelques éléments (présentés en vrac) :

« *Nous créerons une police de sécurité quotidienne.* »

« *Nous donnerons aux policiers et aux gendarmes un nouveau pouvoir : sous le contrôle du juge, ils pourront interdire à une personne délinquante de fréquenter le quartier où elle a commis ses délits.* »

« *Nous ne tolérerons plus les incivilités. Le harcèlement des femmes, les insultes, la dégradation du mobilier urbain, les crachats... **Ces incivilités seront punies d'amendes immédiates et dissuasives.*** »

« ***Toute peine prononcée sera exécutée.*** »

« *Nous construirons **15 000 nouvelles places de prison*** »

« *Nous ferons de la **lutte contre la discrimination une priorité nationale.** Nous développerons des opérations de contrôle aléatoires et imprévues à grande échelle, en matière d'accès à l'emploi ou au logement. Les partenaires sociaux seront également mobilisés.* »

« *Nous établirons dans chaque département un tribunal de première instance qui sera le guichet unique permettant un accès facilité au juge. Nous ne fermerons aucun site.* »

« *Nous raccourcirons les délais de jugement pour les litiges inférieurs à 4000 euros. La procédure les concernant sera entièrement dématérialisée et la décision sera rendue en ligne.* »

## POLITIQUE PÉNALE

Dans leur programme pour les législatives de 2022, Les Républicains prône le durcissement de la politique pénale et l'augmentation des places de prison :

« Construire **20 000 places de prison supplémentaires** en diversifiant les prisons selon le degré de dangerosité des détenus et appliquer rapidement les travaux d'intérêt général pour garantir l'application des peines »

« Instaurer des peines minimales de privation de liberté pour les récidivistes et les individus commettant des violences contre les policiers, les gendarmes, les sapeurs-pompiers, les policiers municipaux ou les agents des douanes »

« **Supprimer les réductions de peine quasi-automatiques** »

## LES MINEURS

La même logique est développée concernant les mineur.e.s :

« **Suspendre les allocations familiales** pour les parents de mineurs délinquants récidivistes »

« **Durcir la justice des mineurs dès le premier délit** et augmenter les places en Centres éducatifs fermés »

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Sur les violences faites aux femmes, plusieurs mesures :

« **Lutter contre les violences faites aux femmes en créant des tribunaux spécialisés** pour raccourcir les délais de jugement ; en multipliant le recours aux bracelets anti-rapprochement, aux téléphones grave danger et aux boîtiers d'alerte discrets ; en formant tous les professionnels en contact avec les victimes et en doublant le nombre de places d'hébergement d'urgence »

« Nommer un policier ou un gendarme référent des violences intra-familiales dans toutes les casernes et commissariats de France »

## DROITS DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Les droits de personnes étrangères sont restreints avec une justification de lutte contre l'immigration et l'islamisme :

« Incrire dans la Constitution un « état de nécessité antiterroriste » qui permettra l'expulsion immédiate et systématique des étrangers présentant un danger pour la sécurité nationale »

« **Rendre obligatoire une enquête préalable à l'embauche pour les emplois sensibles** »

« Faciliter l'éviction des personnes qui, travaillant dans un service public, sont manifestement en voie de radicalisation »

« **Interdire les régularisations d'immigrés** illégaux (30 000 par an) »

« Pratiquer systématiquement des tests radiologiques sur les prétendus mineurs isolés et expulser ceux qui sont majeurs »

« Expulser les immigrés illégaux ainsi que les étrangers condamnés à de la prison ferme (23% des prisonniers) »

« Remplacer l'Aide médicale d'État (AME) par une aide médicale d'urgence et conditionner l'accès des étrangers aux aides sociales à cinq années de cotisations »

# RES.SOURCES

## PROGRAMME DES PARTIS POLITIQUES :

### • Rassemblement nationale

<https://rassemblementnational.fr/documents/projet/projet-la-securite.pdf>

### • Nouveau Front Populaire

<https://nupes-2022.fr/le-programme/#chapitre6>

<https://assets.nationbuilder.com/nouveaufrontpopulaire/pages/1/attachments/original/1718371078/Programme-nouveaufrontpopulaire.pdf?1718371078>

### • Les Républicains

<https://republicains.fr/wp-content/uploads/2021/10/2021-10-25-IR-notre-projet-pour-la-france.pdf>

## ÉTUDES & CHIFFRES

### • Ministère de la Justice

[Infostat n°183 \(Juillet 2021\) - Mesurer et comprendre les déterminants de la récidive des sortants de prison](#)

### • Conseil économique social et environnemental

[Rapport sur « Le sens de la peine » - 2023](#)

### • INSEE

[Sécurité et société - Insee Références - Édition 2021](#)

### • Sénat

[Rapport d'informations : « Nature, efficacité et mise en oeuvre des peines : en finir avec les illusions ! »](#)

## NOS TEXTES ET POSITIONNEMENTS

- [Plaidoyer à l'attention des candidat\(e\)s aux élections législatives 2022 : « Des associations au coeur de la Justice »](#)
- [La Justice des enfants et des adolescents au coeur de la protection de l'enfance](#)
- [Site internet de Citoyens & Justice : Qui sommes-nous ?](#)

## MOBILISATIONS :

- **Le Mouvement Associatif**  
[« L'extrême-droite, une menace pour l'action associative et citoyenne : la tribune »](#)
- **L'Uniopss**  
[« L'Uniopss plus que jamais mobilisée en faveur d'une société résolument humaine ! »](#)



**Engagée  
pour une justice  
préventive, réparatrice  
et humaniste.**



**Citoyens & Justice**  
Fédération nationale  
des associations  
socio-judiciaires

351 boulevard Wilson  
CS 31679  
33073 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 56 99 29 24

[federation@citoyens-justice.fr](mailto:federation@citoyens-justice.fr)  
[www.citoyens-justice.fr](http://www.citoyens-justice.fr)